

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

ASSEMBLEE DE CORSE

2 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2010  
27 MAI 2010

N° 2010/E2/011

MOTION

- **DEPOSEE PAR** : M. Etienne BASTELICA, AU NOM DU GROUPE DES « ELUS COMMUNISTES ET CITOYENS DU FRONT DE GAUCHE » ET LE GROUPE « CORSE SOCIAL DEMOCRATE »
- **OBJET** : SOUTIEN DE L'ASSEMBLEE DE CORSE AU MANIFESTE NATIONAL « PAS DE BEBES A LA CONSIGNE ».

---

**CONSIDERANT** la mobilisation intersyndicale nationale des professionnels de la petite enfance,

**CONSIDERANT** que ce mouvement est motivé par une revendication qui concerne l'avenir de tous les enfants, en Corse, comme sur le continent,

**CONSIDERANT** les demandes unanimes émanant des parents et des syndicats STC, CGT, UNSA représentatifs de tout le secteur insulaire de la petite enfance,

**L'ASSEMBLEE DE CORSE**

**DEMANDE**, afin que soient toujours protégées les conditions d'accueil des enfants de zéro à quatre ans :

- Le respect d'un taux d'encadrement d'au moins un adulte pour cinq enfants qui ne marchent pas et d'un pour huit enfants qui marchent, en établissement d'accueil de zéro à quatre ans.
- Le maintien et l'amélioration des taux actuels de 50% de personnes diplômées auprès des enfants.
- Le maintien de la proportion de professionnels qualifiés auprès des enfants.
- L'abandon des regroupements d'Assistantes Maternelles sans supervision de personnels qualifiés.

- L'arrêt des politiques publiques en défaveur des modes d'accueil collectifs.
- Le refus de la création de places d'accueil au rabais.
- Le refus du passage du taux de dépassement d'accueil de 10 à 20%.

**S'ASSOCIE** aux revendications des parents et des professionnels.

**DEMANDE** au Préfet de Corse de transmettre au gouvernement le soutien sans réserve de l'Assemblée territoriale au manifeste national « Pas de bébés à la consigne ».